



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6060171

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/05/2026 9H00 C:004400 I:19290

V/Appel du Jeudi 21/05/2026 a 9H00

V/REF.IMM. 1268

IMMEUBLE : LE BELLEVUE BAT K
30/31/32/33, RUE MOZART
69800 ST PRIEST

SDC 'Le Bellevue Bât K'
C/O REGIE PAUTET
Résidence Les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 03 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE K30-K31-K32 RUE MOZART -

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR UN POMPAGE/CURAGE ET POTENTIELLEMENT UNE
REPARATION DE FUITE AU NIVEAU DES SOUS-SOLS

Donneur d'ordre : M. O. PAUTET

NATURE DE L'INTERVENTION

Pompage, aspiration, assèchement d'eau par camion équipé Haute Pression/ou
avec pompes à vide - 10M3/H - 22M3/H - aspirateur industriel à eau.

LE 21/05 A 10H00 :
REPERAGE DES LIEUX ET MISE EN PLACE DU MATERIEL
- POMPAGE DES CAVES
- DEBOUCHAGE DU GROS RESEAU EXTERIEUR

LE 21/04 A 11H45 :
INTERVENTION A PARTIR DES CAVES
CONTROLE DES CANALISATIONS SUR LES PARTIES APPARENTES
RIEN A SIGNALER

PRESENCE D'UNE INFILTRATION AU NIVEAU DU MUR PROVENANT DE L'EXTERIEUR
SUITE AUX TABOURETS EN CHARGE QUI ONT ETE DEBOUCHES

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 22/05/26 a 08H32 M. O. PAUTET

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,41	29,41
7,00	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 21/05	2	174,79	1223,53
4,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 21/05	3	75,30	301,20



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6060171

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	3	40,63	40,63
TOTAL H.T.				1594,77
T.V.A. a 10,00%				159,47
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1754,24</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.